

# CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



Avis est donné le 27 novembre 2024, de la constitution de la  
Société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme* : Société par actions simplifiée Unipersonnelle
- Dénomination sociale* : BOOTLEGGER BARBER SHOP.
- Objet* : - Coiffure (9602A)  
- Soins de beauté (9602B)Autres commerces de détail spécialisés divers (4778C)  
- la participation de la S.A.S.U. BOOTLEGGER BARBER SHOP, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;  
- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
- Siège social* : 3 Impasse des Fécampois, B.P. 97500 SAINT-PIERRE.
- Capital social* : 2 500 (deux mille cinq cents) euros .
- Durée* : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des Sociétés.
- Capital* : : 1 000 euros.
- Présidente* : Mme CHIABAUT Sauveanne  
demeurant 3 Impasse des Fécampois à 97500 Saint-Pierre
- Immatriculation* : RCS de Saint-Pierre et Miquelon en cours.

La Présidente,

CHIABAUT Sauveanne

